

ANNEXE

CONTAMINATION DE L'AQUIFÈRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

Responsabilités techniques et financières du MTQ

Les responsabilités du ministère des Transports concernant l'aquifère de Saint-Félix-de-Valois ne s'appliquent que pour le réseau sous sa responsabilité, soit la route 131. Elles peuvent être résumées de la façon suivante :

A) IMPERMÉABILISATION ET SUIVI

- 1- Imperméabilisation des fossés de la route 131 et du rang Saint-Martin réaménagé par le MTQ dans le bassin de recharge de l'aquifère tel que prévu dans l'E.I.
- 2- Entretenir et réparer au besoin la membrane lorsque la route sera en opération.
- 3- Suivi de la qualité de l'eau des puits pour une période minimale de deux ans.
- 4- Identifier et réaliser les travaux requis afin de rétablir l'approvisionnement en eau de la municipalité en cas de contamination des eaux due à la route 131 et à la section du rang Saint-Martin réaménagé.

B) DÉVERSEMENT ACCIDENTEL DANS L'EMPRISE DE LA ROUTE 131

1. S'assurer de la récupération des contaminants et de la décontamination auprès des responsables du déversement. Le MTQ pourra intervenir en cas de problèmes.
2. S'assurer de la réparation complète de la membrane à la suite de la décontamination.

C- DÉVERSEMENT ACCIDENTEL À L'EXTÉRIEUR DES EMPRISES DE LA ROUTE 131

Lors des audiences, le Ministère s'est engagé à procéder à une analyse de risque de contamination possible de la nappe aquifère qui pourrait être causée par un déversement accidentel hors de la zone imperméabilisée et qui proviendrait d'un véhicule en perte de contrôle en provenance de la route 131.

Si le risque s'avérait important, le Ministère implantera des mesures de sécurité supplémentaires afin de réduire ce risque.

De plus, le MTQ, de concert avec la municipalité et le ministère de la Sécurité publique, procédera à la création d'une table de travail afin de préciser un plan d'intervention spécifique en cas de déversement de contaminants dans la zone de recharge afin d'optimiser le mécanisme d'intervention d'urgence déjà en application au MTQ.

Guy D'Astous, a.r.p.s.e.
Service des inventaires et du Plan

2007-07-19